

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 415 • SEPTEMBRE 2009



DOSSIER
Vacances :
tout le
monde
ne va pas
à Megève...



LES ÉCHOS

La Fête des Copains P. 3

P. 4/5

ÉDITO

Une rentrée, la rentrée de tous et de chacun, tout simplement, est porteuse de changements... souvent nécessaires et salutaires. Celle qui se présente ne peut manquer d'être au rendez-vous du changement et se doit de faire échec à tout obstacle comme à toute résistance.

Elle se le doit, parce que nous savons que le mal du monde est profond et qu'il est urgent d'inventer un nouvel "ordre mondial", plus humain, plus juste, plus solidaire et plus respectueux des droits de l'homme et du développement durable.

Elle se le doit, parce que la majorité des pays, riches, émergents et sous-développés, ne pourront accepter une simple moralisation du système, en l'occurrence du capitalisme, qui les a perdus ; ils ne pourront accepter que ceux qui se sont trompés et ont trompé avec obstination continuent de prôner leurs leçons d'économie et de bonne gouvernance ; ils ne pourront accepter que des hommes, parfois incompetents, dominés par l'appât du gain, continuent à engranger des profits et résistent à tout changement pour rester les maîtres.

L'occasion est historique pour mettre en place un nouvel "ordre mondial" qui présenterait une autre vision du progrès et un nouveau partage des richesses.

La rentrée, notre rentrée, se doit aussi d'être à ce rendez-vous.

Nous devons changer pour mieux nous comprendre et nous unir, nous devons changer parce que rien ne sera plus comme hier pour notre mouvement.

Alors, nous devons envisager une mutation profonde de notre maillage et de notre intervention sur le territoire.

Alors, parce que le monde "bouge", nous devons revoir nos pratiques et notre fonctionnement et, parce que la crise économique s'ajoute à ce contexte, nous devons envisager de nouveaux modèles économiques. Nous connaissons nos objectifs qui s'inscrivent dans le cadre de notre mouvement idéologique, notre mouvement d'associations d'éducation populaire et notre mouvement de réseaux d'entreprises de l'économie sociale.

À nous d'être imaginatifs et pédagogues pour rappeler nos engagements et faire comprendre ce que nous faisons.

Les administrateurs de la FAL qui se réuniront le samedi 19 septembre prochain pour aborder ce changement devront être critiques, constructifs et... courageux.

Bonne rentrée à toutes nos associations !

Le comité de rédaction

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT À PORT-LEUCATE

"Préparer et accompagner les mutations indispensables de notre société"

Le contexte international...

En introduction à son rapport moral, le secrétaire général évoque la situation financière, économique et sociale française et internationale, attribuant ce mal profond à la défaillance d'un modèle économique et d'un type de société...

"... Nous devons désormais réorienter notre système productif vers la qualité des services rendus plutôt que vers la quantité de biens produits, vers des activités plus économes en ressources et respectueuses de l'environnement..."

Un nouvel ordre mondial est à inventer et une globalisation plus humaine, plus solidaire, plus soucieuse des droits de l'homme et du développement durable est à concevoir... Cette crise du capitalisme financier a permis de prendre conscience de l'impasse du système productiviste et de la faillite d'un modèle de croissance inégalitaire qui, par ailleurs, a totalement négligé les contraintes écologistes et prétendu donner du sens à nos vies par la seule possession et accumulation de biens matériels.

Plus rien ne sera comme avant, dit-il, "... les citoyens des pays riches, des pays émergents et a fortiori des pays en sous-développement ne pourront accepter une simple moralisation du capitalisme".

Le secrétaire général en appelle à la vigilance citoyenne et assure que la Ligue de l'enseignement, aux côtés de Solidar et de la Ligue de la culture et de l'éducation populaire, s'engagera dans la réflexion et la mobilisation qui se mettront en place dans le cadre des rendez-vous internationaux qui jalonnent la refondation de notre société. Il rappelle que la question de congrès de la Ligue intègre bien évidemment cette notion du "vivre ensemble planétaire"... "Comment faire une société meilleure, plus juste, plus démocratique où chacun est également reconnu en dignité et droits?... Repenser l'action publique comme véritable organisation de la satisfaction des besoins collectifs et de l'accès aux biens inaliénables, construire des solidarités nouvelles, combiner principes de progrès et principe de précaution... autant d'occasions d'imaginer une autre société et d'entraîner avec nous l'adhésion de nos concitoyens pour y travailler..."

L'Union européenne...

Dans cette période de crise, souligne le secrétaire général, "l'Union européenne a fait la démonstration de l'impuissance de ses institutions et, suite aux élections,



démonstration est faite également qu'il sera difficile de construire un espace démocratique et social européen qui ne soit pas qu'un grand marché."

Une élection dont il remarque l'évidence, le désintérêt massif des citoyens pour cette élection, révélateur du fossé installé durablement entre eux et les institutions européennes. Après analyse de cette désaffection civique, le S.G. assure que "... pour faire une Europe sociale, il faut d'abord construire une Europe politique avec une majorité progressiste". Il assure également que la Ligue "... poursuivra inlassablement son travail de mobilisation associative... pour construire une Europe dont nous rêvons", mission délicate compte tenu du contexte économique, politique et social que nous connaissons.

Libertés, démocratie...

Le secrétaire général dénonce ensuite le recul des libertés, les atteintes à la démocratie par une oligarchie qui mêle pouvoir, argent et médias, les mauvais coups portés aux droits économiques, sociaux et culturels et le désengagement massif de l'État en matière culturelle. Et de conclure : "Rien ne semble arrêter le « rouleau compresseur » de ce que l'on peut appeler des contre-réformes : de la justice, de l'hôpital, de l'éducation... et rien n'arrête la confusion et la personnalisation du pouvoir réel qui déconstruit méthodiquement la séparation des pouvoirs..."

Laïcité...

Le secrétaire général déplore "la méconnaissance constante et provocatrice du principe constitutionnel de laïcité... et un mélange constant entre l'exercice du mandat présidentiel et l'expression de croyances personnelles qui ne devraient engager que l'homme privé..."

Il évoque les actions politiques importantes de la Ligue au cours de l'année, conformément à une attitude qui consiste à dénoncer, avec fermeté, de façon argumentée, y compris juridiquement, toute atteinte à la laïcité dans un esprit offensif et constructeur : combat mobilisateur et juridique pour l'abrogation de l'article 89 de la loi de 2004 faisant obligation aux communes de participer aux frais de scolarisation des élèves fréquentant, hors de leur territoire, une école privée ; combat contre le scandaleux accord sur "la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur", etc.

La vie associative...

Une autre question relève aussi du double discours de l'État, celle de la vie associative. "... Alors que le secteur associatif représente une force collective et un poids économique indiscutable dans notre pays, la politique du soutien à la vie associative n'occupe qu'une place de second rang dans les préoccupations gouvernementales... En un an et demi, le secteur associatif a changé trois fois d'interlocuteur... Le désengagement de l'État a été constaté sur de nombreux champs qui relèvent de missions de services publics... Transformées en sous-traitantes, les associations passent du statut de partenaires à celui de simples prestataires des pouvoirs publics..."

La jeunesse...

À propos du dossier "jeunesse" dont Martin Hirsh a la charge, le secrétaire général assure que la Ligue de l'enseignement apportera sa contribution à la concertation qui débouchera sur un livre vert et qui semble prendre en compte "un certain nombre de principes qui nous semblent essentiels : la sortie du système de formation initiale qui ne doit pas être le dernier moment de la distribution des

cartes sociales, l'accès de tous les jeunes au droit commun qui doit être garanti avant que ne soient envisagés des dispositifs spécifiques..." Une mesure est actée concernant la citoyenneté des jeunes, "la création dès 2010 du service civique qui doit succéder à l'actuel service civil volontaire ; une mesure de grand intérêt pour les jeunes et nos fédérations départementales... Pour l'année qui s'ouvre, nous sommes assurés de pouvoir accueillir deux cent quarante volontaires pour une période de neuf mois..."

Les relations avec le ministère de l'Éducation...

Le S.G. rappelle les mesures gouvernementales à l'égard des mouvements complémentaires de l'école et se félicite de la réplique des militants : "... Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait pour nous défendre et montrer notre utilité sociale, civique et éducative. Nous pouvons être fiers de notre réseau et de notre mobilisation... Avec nos partenaires, nous avons fait reculer ce gouvernement et renoué les fils du dialogue pour redéfinir un cadre contractuel... Nous sommes presque rétablis dans nos financements jusqu'à la fin de l'année prochaine."

Il souligne les effets désastreux de la politique scolaire du gouvernement animé par un souci d'économies et "d'encouragement des courants les plus réactionnaires et conservateurs". Ce qui nous préoccupe, ajoute-t-il, "c'est cette absence d'ambition éducative alors que notre époque, ses mutations sans précédent, sa crise et sa dimension culturelle appellent au contraire une volonté à hauteur de l'enjeu : outiller la jeunesse afin qu'elle prenne son destin en main, pour chacun et pour tous, dans une perspective d'autonomie et de solidarité..." À cet égard, la Ligue s'est inscrite dans l'appel de Rennes pour "inventer une véritable politique éducative démocratique pour l'enfance et la jeunesse".

Changer... pour conclure...

"Changer et rénover pour mieux nous rassembler... Transformer nos pratiques et nos fonctionnements... parce que le monde bouge. Ces vingt dernières années, la société a connu plus de changements qu'en un siècle." Changer, avec « l'Alliance pour la planète »... Montrer que notre grand mouvement d'éducation populaire sait prendre sa part de responsabilité pour préparer et accompagner les mutations indispensables de notre société."

ICI & LÀ

L'Église en phase avec son temps ?

Les catholiques français remettent clairement en cause les prises de position du Vatican sur des sujets de société. Selon un sondage IFOP réalisé au printemps, 85 % des catholiques (et 75 % des pratiquants) estiment qu'il faudrait que le pape modifie son discours et sa position sur la contraception, 83 % (et 68 % des pratiquants) sur l'avortement, 77 % sur le remariage des divorcés et 69 % sur l'homosexualité. Une majorité de catholiques (49 % contre 22 %) jugent même que Benoît XVI défend plutôt mal les valeurs du catholicisme.

Au fil du temps...

En Chine du Nord (province du Xinjiang), puis en Iran, puis au Gabon, des manifestations gigantesques contestent le pouvoir en place : "... Ne serait-il pas plus simple alors pour le gouvernement de dissoudre le peuple et d'en élire un autre" disait Brecht en 1953 à Berlin.

Édifiante histoire

Dans une classe de terminale philo, une élève portait le voile islamique. Sa prof l'avait autorisée à le garder pendant les cours en lui demandant de l'enlever au dehors comme c'est la loi. Les élèves vont visiter l'école de Sciences Po dans le cadre de leur orientation et rencontrent Simone Weil. L'élève demande alors à son professeur de pouvoir aller la saluer. Autorisation accordée. La jeune fille va et dit à Simone Weil qu'elle est "la personne qu'elle admire le plus au monde". Simone Weil la prend dans ses bras. À partir de ce jour, l'élève n'a plus porté le voile. Vaincre ou convaincre. Voilà la question ?

Visite de ministre

Luc Chatel, ministre de l'Éducation, visitait le centre de loisirs d'Alfortville dans le Val-de-Marne, le 12 août 2009. "Je suis venu rendre hommage à la Ligue de l'enseignement et aux associations qui sont les partenaires du ministère de l'Éducation nationale et des collectivités locales" a-t-il déclaré après avoir aperçu les ateliers de musique, de jardinage et de dégustation. "Il est important que ces initiatives soient valorisées. L'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école et va au-delà de l'enseignement" a-t-il ajouté. "Cette visite est une reconnaissance de notre travail" a réagi pour sa part Marc Roirant. Est-on bien sûr que les vrais-faux client(e)s et militant(e)s UMP qui étaient dans l'Intermarché voisin de Villeneuve-le-Roi n'avaient pas poursuivi leur promenade dans cette autre commune du même département ? Est-on sûr également que le ministre n'avait pas recopié le texte de son prédécesseur, lequel avait tenu un semblable discours l'an dernier à la même époque, avant de prendre les mesures que l'on sait à l'égard de la Ligue et des mouvements associatifs... "partenaires du ministère et des collectivités locales" ?

Vases communicants

11 000 à la rentrée 2008, 12 500 cette année, sans doute 16 000 l'an prochain : les suppressions de postes d'enseignants vont bon train. Mais le président au Kärcher annonce le recrutement de 4 320 gendarmes et policiers d'ici à la fin de l'année. Il est certes nécessaire d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Mais si les enseignants étaient plus respectés, peut-être crimes et délits seraient-ils moins nombreux. Rappellons-nous Victor Hugo : "Une école qu'on ouvre, c'est une prison qu'on ferme"...

RENDEZ-VOUS FORMATION

Éducation Jeunesse et Culture

- Les 17 et 18 octobre : stage de danse d'animation avec Claude Henrionnet - Clermont-Fd (salle Leclanché)
- Le 5 novembre : vernissage de l'exposition des associations affiliées à Falexpo
- Du 6 au 8 novembre : festival théâtre enfant à La Bourboule
- Du 6 au 14 novembre : exposition des associations affiliées - Techniques mixtes : peinture / céramique à Falexpo

UFOLEP

- Les 26 et 27 septembre et les 24 et 25 octobre : brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré en APE à Châteaugay
- 6 octobre : conférence "Mémoire et sommeil" intervention de la CRAM à La Combelle
- Les 10 et 11 octobre : rassemblement d'animatrices en activités physiques d'entretien - brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré en randonnée pédestre au lac Chambon - brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré en tir à l'arc à Vichy
- Le 14 novembre : stage découverte danses country à Mezel

À noter
LE 6 NOVEMBRE
Assemblée générale UFOLEP à Saint-Beauzire

La rentrée à la FAL du Puy-de-Dôme

De nombreuses nouveautés pour cette rentrée 2009 au siège de notre Fédération puisqu'une restructuration et un changement de personnels ont été rendus obligatoires par les décisions ministérielles de l'automne dernier.

Le siège de la FAL est maintenant articulé autour de cinq pôles sous la responsabilité générale du directeur :

- Culture / Éducation / Jeunesse ;
- Vacances / Loisirs ;
- Sport pour tous UFOLEP / APAC ;
- Sport scolaire USEP / Accompagnement éducatif ;
- Comptabilité / Gestion.

De nombreux changements également parmi les responsables de service :

- Serge Coissard et Jean-Yves Besson ont été contraints de réintégrer l'Édu-

cation nationale suite aux décisions du ministère. Ils occupent maintenant les fonctions de directeur des groupes scolaires de Paul-Bert et Beaumont ;

■ Christophe Vezon a pu bénéficier d'une mutation administrative dans le Puy-de-Dôme (il était titulaire dans l'Allier) et se rapprocher du domicile familial en obtenant un poste d'enseignant à Issoire.

La FAL souhaite une grande réussite à ces trois enseignants dans leur nouvel univers professionnel et, en les remerciant

pour les services rendus, espère les retrouver dans les différentes activités de notre Fédération.

■ Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie Chanony, nouvelle responsable du service UFOLEP/APAC, qui a pris ses fonctions au 1^{er} septembre. Elle aura pour mission le développement du comité départemental avec le comité directeur UFOLEP tout en veillant au service assurances proposé à nos associations.

Directeur général : Jean-Claude DAUPHANT

Secrétariat : Françoise MANRY - Fabienne LAVANCIER

Pôle

Vacances / Loisirs

Responsable
Brunot GILLIET

Adjoint
Frédéric BOMPIED

Secrétariat
Monique VALLAT-MARTIN
Colette PROMERAT

Directeurs de centre
Blanzat : Axel TOKATLIAN

Vertaizon :
Marie-Laure PERRIER
Beaumont : Pascal BULIDON
Pont-du-Château :
Marianne GOUFFAULT
Ménétréol : Sylvie CHABRILLAT
Aubiat : Nadège BEAUFOL
Saint-Bonnet-près-Riom :
Karine LONGCHAMON
Centre de Chadieu :
Lydie GÉRARD

Pôle

Culture / Éducation / Jeunesse

Responsable
Cyril DO DUC

Coordinateurs d'activités
Vincent LANDRY
Amandine TIXIER-CROS

Secrétariat
Françoise MANRY

Pôle

Sports pour tous UFOLEP/APAC

Responsable
Nathalie CHANONY

Adjointe
Marion CANAL

Secrétariat
Sylvie FEIGRE
Sylvie BOUARD

Pôle

Sport scolaire USEP Accompagné éducatif

Responsable
Philippe BÉRAUD

Secrétariat
Sylvie BOUARD

Pôle

Comptabilité / Gestion personnel

Responsable
Colette BOUGARD

Coordinatrice / Gestion personnel
Nathalie DELIVERT

Secrétariat / Comptabilité
Colette PROMERAT

SERVICES EXTÉRIEURS

Village-vacances "Le Grand Panorama"
Directeur
Éric LAMOUR

Maison d'enfants "Le Château des Quayres"
Directeur
Myriam BONNEFOI

Service animation jeunesse "Gergovie Val d'Allier"
Directeur
Philippe TCHILINGHIRIAN

Remise de récompenses de la FAL



La remise des récompenses de la FAL dans le grand salon de la mairie de Clermont.

La désormais traditionnelle remise de récompenses de la FAL a eu lieu le mercredi 24 juin 2009. Cette manifestation, tout à la fois solennelle et conviviale, s'est déroulée dans le grand salon de la mairie de Clermont. Philippe Bohelay, adjoint au maire chargé de la vie associative, a accueilli et souhaité la bienvenue aux plus de deux cents réci-

piendaires, auxquels répondait ensuite Gérard Chanel, président de la FAL. Diverses disciplines sportives et culturelles étaient à l'honneur. Parmi elles, nous saluons les écoles USEP de Clermont (Jules-Verne), Ceyrat et Chanat-l'Étang pour le dynamisme de leurs enfants et l'engagement de leurs enseignants et animateurs ; les associations



De g. à dr. : Gérard Chanel, président de la FAL ; Philippe Bohelay, conseiller municipal représentant le maire de Clermont-Ferrand ; Jean-Claude Dauphant, directeur général de la FAL.

et sections culturelles de Costières et Trapillon et Swizz et Cie en théâtre, l'amicale laïque de Cébazat et Human style en danse, Pro Patria de Maringues et le CLC de Châtel-Guyon en arts plastiques et le FJEP d'Orcet en chant choral. Pour l'UFOLEP, de nombreuses performances collectives en football, pétanque, volley-ball, tennis, tennis de table et tir

à l'arc sont à signaler et également des résultats nationaux collectifs et individuels en poursuite sur terre, tennis, tir à l'arc, volley-ball, cross, gymnastique sportive et trampoline. Ce sont au total quarante-six coupes et récompenses qui ont été remises, la mairie ayant pour sa part offert un très agréable buffet.

Amicale laïque FJEP Saint-Priest-Bramfant La laïcité coule de source

Depuis 1989, année de sa création, l'A.L. Saint-Priest a connu quatre présidents successifs : Jean-Claude Bonhomme, Fabrice Gamelin, Jean-Pierre Ayme et, depuis deux ans, Angélique Lafloque. Tous ont respecté et fait respecter le principe fondateur de l'association : "Organiser le développement d'activités récréatives, sociales, éducatives et sportives." Aujourd'hui, forte de quatre-vingts adhérents, l'A.L. a connu des périodes fastes succédant à d'autres plus difficiles mais elle a toujours donné la priorité à l'activité des enfants et des élèves de l'école communale en particulier. Reconnaisant qu'il est parfois difficile de fédérer les bonnes volontés dans une commune qui tendrait à devenir une cité-dortoir de l'agglomération vichyssoise, Angélique Lafloque se félicite d'être maintenant entourée d'une bonne équipe au sein de laquelle les jeunes ont toute la place qu'ils souhaitent. D'où le respect d'un autre principe de fonctionnement qui est de ne pas rechercher des adhérents à tout prix mais de répondre du mieux possible aux demandes d'activités pour les jeunes et les adultes dans la tradition du donnant/donnant et de la convivialité.

Quatre ateliers fonctionnent chaque semaine, essentiellement encadrés par des bénévoles :

- le Club de l'amitié dont la mission est de rompre l'isolement des personnes retraitées ;
- les ateliers d'art créatif (enfants) ;
- l'atelier théâtre (enfants) ;
- la gymnastique (adultes).



Le calendrier municipal montre plusieurs organisations traditionnelles :

- un repas à thème en novembre ;
- le bal masqué de printemps offert aux enfants ;
- la randonnée de la Fête des mères ;
- la représentation théâtrale.

Cette année, cette représentation sera jumelée avec la fête communale des retrouvailles autour des photos de classe prises depuis la fin du XIX^e siècle à l'école.

Ponctuellement (en moyenne tous les deux ans), l'A.L. finance une sortie pour les enfants : voyage à Paris et, en 2009, spectacle au Zénith.

L'amicale de Saint-Priest-Bramfant est en collaboration totale avec la municipalité dirigée par Éric Gold. Subvention généreuse et prêts de salles illustrent cette coopération.

De même, les bonnes relations sont de mise avec l'école : l'A.L. apporte son aide financière à la section USEP et à la gestion associative de la cantine scolaire.

Le bureau de l'association travaille sur un projet d'activité musicale en partenariat avec l'association vichyssoise Musiques vivantes.

Hugues Aufray chantait : "Si tu vas là-bas vers le Nord..." Au nord du pays puydômois, tu trouveras Saint-Priest-Bramfant : l'Allier n'en est pas loin et l'idéal laïc s'y porte bien !

Junior association à Saint-Éloy-les-Mines "Nettoie ta planète"



Steve et Jordan au bord du lavoir rénové.



Entretien avec Auvergne laïque.

C'est une association "pas comme les autres" qu'Auvergne laïque a rencontrée à Saint-Éloy-les-Mines ; en quoi est-elle différente de celles visitées jusqu'à présent ? D'abord c'est une "junior association" et ensuite, elle est entièrement tournée vers l'écologie. Le réseau national des juniors associations est né en 1998 d'une idée simple : permettre à de jeunes mineurs de s'associer pour réaliser un projet de manière autonome, en bénéficiant de services et d'un accompagnement adapté. "Nettoie ta planète" a été créée il y a trois ans à l'initiative de cinq jeunes alors âgés de 12 à 14 ans. Ils souhaitaient réhabiliter un lavoir du quartier de Sucharet, abandonné, noyé dans les ronces et les buissons. Ce qu'ils ont réussi à faire après bien des efforts au point de transformer ce site et ses abords en lieu de rencontres et de convivialité. "On est tellement bien ici, à l'abri de la végétation, seulement

accompagné par le chant des oiseaux que c'est là que je me suis installé pour réviser le brevet des collèges", dit avec humour le président, Steve Maquaire.

Rapidement reconnus pour leur sérieux et la qualité de leur travail, les jeunes Éloyiens ont été au centre d'un reportage télévisé qui les a encouragés, fait connaître et leur a permis d'obtenir une aide de l'organisation Ashora (qui subventionne certains projets conduits par des jeunes dans le domaine du développement durable).

Sollicités par l'école de Youx-Montjoie pour intervenir dans les classes et faire part aux élèves de leur expérience, ils ne sont pas peu fiers d'avoir pu expliquer en quoi consiste le tri sélectif des

déchets et d'avoir encadré des groupes d'enfants pour ramasser les déchets dans le village.

Des relations difficiles avec la mairie de Saint-Éloy les ont conduits à déplacer le siège de leur association dans cette commune où ils ont trouvé davantage de compréhension.

Transmission : à présent qu'ils vont être séparés par les études, ils aimeraient transmettre à la fois leur expérience et leur association à une nouvelle promotion mais tout en restant vigilants. "Nous voulons que « Nettoie ta planète » reste une petite structure, dans laquelle règne un bon état d'esprit, pas pour se faire la gueule", disent de concert Steve et Jordan, le "bleu" de l'équipe.

Et si l'avenir du monde associatif était là ? Et si nos responsables d'association facilitaient la création de Juniors associations ?

Alors peut-être des relèves seraient-elles plus facilement assurées...

ÉCHOS



La rentrée de Thiers Sport Santé

Thiers Sport Santé est une association thiernoise qui propose aux adultes, tous les soirs de la semaine, du 14 septembre au 30 juin, des activités physiques et sportives en salle. Chacun, à tout âge (de 18 à 77 ans) et selon son niveau, peut pratiquer la gymnastique d'entretien, le tennis, la natation, l'aquagym, le step, l'aérobic, le badminton et, nouveauté de cette saison toute juste commencée, le Pilates. Cette technique, créée par Joseph Hubertus Pilates, permet de façon harmonieuse de rétablir les déséquilibres corporels liés aux mauvaises postures, de faire travailler les muscles profonds, de renforcer la ceinture abdominale et la mobilité de colonne vertébrale. Les cours sont assurés deux fois par semaine par Dominique Seychal, animatrice UFOLEP.

Pour tout renseignement, consultez le site thierssportsante.free.fr. Vous pouvez également contacter le président M. Jean-Michel Dujoux au 04 73 51 04 48 ou lui adresser un mail à thierssportsante@free.fr.

Le BRS "Les Copains" vu par Jean-Claude Durand, responsable national des activités cyclistes UFOLEP



Depuis des années, nous sommes plus de deux mille à cocher sur notre agenda le premier week-end de juillet. Un rendez-vous à ne pas manquer car c'est la Fête des Copains. Ce BRS (brevet randonneur sportif) du Trophée national a un caractère unique car il s'adresse aux sportifs mais aussi aux familles et amis qui accompagnent.

Le samedi, l'accueil des Copains est des plus chaleureux. Après le retrait du dossard et de la puce électronique, les engagés ont, cette année, reçu un polo "Les Copains" en cadeau souvenir. Juste le temps de visiter les divers stands d'exposants et producteurs locaux, de se désaltérer à la buvette en écoutant divers groupes d'animation et de suivre, dans la magnifique salle de la Scierie, la retransmission de la première étape du Tour de France, et voilà déjà l'heure de l'apéritif et de la Pasta Party suivis d'un spectacle de grande qualité. Le dimanche, sont proposées aux accompagnateurs diverses activités touristiques.

L'organisation est toujours aussi rigoureuse, rien n'est laissé au hasard. La mise en place des deux mille deux cents participants a fait l'objet d'une étude rationnelle. Les animations sont déjà présentes, le speaker donne les dernières recommandations et porte l'accent sur le respect de l'environnement et de la nature. Le développement durable n'est pas qu'une simple formule chez "Les Copains". Un slogan : "Les déchets, n'en faites pas des tonnes !" et des actions pratiques : collecte sélective sur les différents points de ravitaillement et utilisation, sur l'aire de restauration, de vaisselle biodégradable et compostable.

Comme chaque année, les difficultés sont annoncées (longueur et pourcentage des côtes) sans oublier les panneaux, avec des textes humoristiques et les animations, dans les villages décorés où les ravitaillements sont copieux et les points d'eau nombreux.

D'autre part, sécurité maximale : signaleurs à toutes les intersections, voitures de commissaires, motards civils et de la gendarmerie, assistance médicale.

À l'arrivée, la fête continue ; les dames se voient remettre une rose. Douches et massages réparateurs sont à la disposition des concurrents. Le repas chaud avec les spécialités du terroir et l'apéritif local sont distribués rapidement.

Après les discours des personnalités, la cérémonie protocolaire, parfaitement orchestrée, se déroule avec, en alternance, remise des récompenses honorifiques et tirages au sort de lots de "valeur" en présence d'André Chassaing, député, Jackie Douarre, vice-président du Conseil général, adjoint au sport de la municipalité d'Ambert.

Jean-Claude Dauphant, directeur général de la FAL 63 et secrétaire général du comité directeur national UFOLEP, a honoré Christian Miolane et lui a remis le diplôme de reconnaissance et la médaille de bronze de l'UFOLEP.

Tout le monde s'accorde à le dire, et les témoignages sur les différents sites ou blogs sont nombreux à le confirmer : "Les Copains" frôlent la perfection.

Cette organisation, malgré la concurrence de la prestigieuse "Marmotte", qui se déroule la veille, attire toujours autant de participants. Plus de six cents bénévoles sont mobilisés pour offrir aux concurrents et accompagnateurs accueil, services et convivialité que l'on trouve rarement. Dès la fin de ce week-end exceptionnel, chacun n'a qu'une seule envie : celle de s'inscrire pour la prochaine édition.

Fier d'être Auvergnat, d'être Puydômois, d'être Ufolépien ! Après un week-end passé à Ambert dans un environnement convivial, extraordinaire, ce sont les mots que l'on peut prononcer à l'issue de cette magnifique épreuve au nom bien choisi : "Les Copains" !

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS (15 lignes maximum) avant le 16 octobre 2009

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous savez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif consulte et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'humain. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

CREDIT COOPERATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALJÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : d.chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

GROUPE BANQUE POPULAIRE

Partir, c'est (re)vivre un peu

Il n'est pas indifférent qu'un gouvernement résolument social comme celui du Front populaire se préoccupe d'assurer aux citoyens les loisirs autant que le travail. Des images de cette même époque nous montrent aussi des familles bourgeoises regardant avec dédain ou avec frayeur ces cohortes de prolétaires envahir plages, terrains de sport et berges de rivière qu'elles étaient peu disposées à partager. Les loisirs seraient-ils l'apanage de la distinction ? Pour l'actuel gouvernement, les vacances comme la culture ne sont sans doute pas faites pour "la France qui se lève tôt" et celle qui doit "travailler plus".

Le numéro 407 de notre journal avait déjà consacré un dossier aux vacances ; nous nous proposons aujourd'hui de nous interroger sur l'égalité des vacances dans notre société.

Pendant longtemps, s'est maintenue la tradition des colonies de vacances qui ont permis à des centaines de milliers de petits Français – fils d'ouvriers – de découvrir les plages, les montagnes, les lacs de leur pays. C'était les préserver de l'enlèvement dans toutes les formes de ghettos, les arracher à toutes les formes d'incarcération qui les menaçaient. De nombreuses associations offrent encore aujourd'hui un bel été à des enfants défavorisés. Mais la médiatisation des vacances, leur "marchandisation" voudraient faire croire que tout le monde peut "prendre des vacances". Il suffit d'avoir vécu dans un village, enseigné dans un petit collège pour savoir qu'un grand nombre d'enfants passent encore leurs vacances dans les rues ; si quelques-uns ont la chance d'avoir un plan d'eau à proximité, beaucoup n'ont jamais vu la mer ni la capitale.

L'imagination enfantine sait s'approprier un coin de rue, un chemin ou une lisière de bois pour improviser tous ses jeux ; et les enfants préfèrent parfois leurs vacances villageoises à tout autre séjour, surtout s'il est culturel. Mais, à la faveur de ces loisirs sédentaires, se forge le goût d'une vie réduite aux limites d'un territoire singulier. On voit ainsi des jeunes refuser un emploi trop éloigné de leur maison ; on voit naître aussi, contre l'ennui de la répétition, des petites délinquances locales justifiant la condamnation de l'oisiveté par les moralistes. C'est pourquoi une société juste devrait offrir à ses membres la part équitable de travail et de loisir qui fait l'équilibre d'une vie. On peut sourire du film *Camping*, des loisirs à la chaîne offerts à bas prix aux plus démunis ; on peut alors relire le beau livre de Christiane Rochefort, *Les petits enfants du siècle*, qui évoque la misère des vacances de pauvres, condamnés à la même promiscuité que celle des grands ensembles. Les loisirs demeurent une aspiration essentielle de l'être humain : il y projette des rêves légitimes d'insouciance, d'évasion, de liberté ; c'est pourquoi le temps des vacances, son organisation et ses objectifs, préservés des tentations totalitaires et des entreprises de profit, devraient obéir à une exigence de justice sociale qui n'est pas la priorité du gouvernement actuel. Quant à ceux qui veulent faire du dimanche un jour ouvrable, nous savons qu'ils ne lésinent pas sur leurs propres vacances...

Auvergne laïque a demandé le point de vue de divers organisateurs de vacances : la DAJL (Direction de l'animation, de la jeunesse et des loisirs) de la Ville de Clermont, le Secours populaire, les PEP (Pupilles de l'enseignement public), la JPA (Jeunesse au plein air) et le service vacances de la FAL.



Historique

L'histoire des colos fait remonter leurs origines à 1876 quand un pasteur suisse, Wilhelm Bion, conduit des enfants choisis selon les critères médicaux et sociaux dans les montagnes de l'Appenzell où ils passent plusieurs semaines confiés à des familles paysannes. L'idée est transposée en France en 1881 par le pasteur Lorriaux de Clichy qui organise une colonie sous la dénomination "Œuvre des trois semaines". À Saint-Étienne, le pasteur Comte prend le relais en 1893, avec la création des Enfants à la montagne... L'école républicaine emboîte le pas sous l'impulsion de l'administrateur de la Caisse des écoles du IX^e arrondissement de Paris, Edmond Cottinet : une première colonie scolaire est organisée en 1883. En 1897, l'Association des instituteurs de la Seine lance son propre programme. Les institutions religieuses accorderont beaucoup d'importance au temps des colos après 1905 et les lois instaurant l'école laïque. Pour reprendre un mot de Jean Houssaye, "l'Église ayant perdu le temps scolaire, elle a cherché à coloniser le temps des vacances !" C'est d'ailleurs le caractère militant et moins hygiéniste qui prévaudra à la création des centres de vacances pour enfants par les municipalités, les écoles des partis politiques, les entreprises (syndicats et comités d'entreprise à partir des années cinquante), même si, en 1946, Pierre Pfmilin lancera "la croisade de l'air pur" qui devait concerner 1 250 000 enfants au sortir de cinq années de privations. Ainsi, le surveillant deviendra moniteur puis animateur, marquant l'importance grandissante de l'action éducative pour rendre "profitable" cet agréable dépaysement. Au présent, le constat est résumé de manière un peu expéditive : "La colo revient aux pauvres." Si elles concernaient 1 000 000 d'enfants en 1967, ils n'étaient plus de 450 000 à s'y inscrire en 2008. Manque de moyens des "œuvres", pression immobilière, réglementation de plus en plus lourde ont rendu les colos plus onéreuses. Sans aides ni prises en charge, les classes moyennes ne peuvent en supporter le coût. À cela s'ajoute un changement de mentalités au sein de la famille qui, parce que le budget vacances s'est réduit et parce que la cellule familiale est plus souvent éclatée, privilégie le temps des retrouvailles. C'est donc une nécessaire adaptation qui permettra que perdurent ces colos "qui ont tant marqué tant de monde, même ceux qui n'y sont jamais allés".

Direction animation jeunesse et loisirs

Clermont réagit et propose

Plus de la moitié des Français ne partent pas en congés et plus d'un enfant sur trois ne quitte pas son domicile chaque été. Face à cette injustice, que la crise économique aggrave, la Ville de Clermont-Ferrand réagit et propose.

La municipalité et les services municipaux se mobilisent particulièrement pour permettre aux Clermontois qui ne peuvent partir en vacances de bénéficier d'animations de qualité, gratuites, ouvertes, favorisant la mixité dans notre ville. Sable Show, Contre-plongées, Transurbaines, accueils de loisirs et activités sportives organisés par notre municipalité cet été ont cette vocation.

En 2008, Sable Show a comptabilisé 90 000 entrées place du 1^{er}-Mai, dont deux tiers de Clermontois. La progression de la fréquentation attendue cette année a été anticipée. Cette 7^e édition de Sable Show, toujours gratuite pour les usagers, disposait d'une remise à neuf des équipements, avec notamment de nouveaux bassins et de nouvelles animations. Au début de l'été, Les Transurbaines permettaient au public clermontois de rencontrer des artistes hip-hop sur les places publiques et dans les équipements de quartier de toute notre ville.

L'été à Clermont, ce sont aussi les Contre-plongées, qui prolongent la saison culturelle du 15 juillet au 25 août et invitent les Clermontois à assister à de nombreux spectacles, gratuits pour l'essentiel. Ce sont aussi des expositions de qualité dans les musées Bargoin, Lecoq et Roger-Quilliot, ouverts pendant l'été. Les équipements de quartiers et les accueils de loisirs de la DAJL sont



également ouverts pendant la période des congés d'été, ainsi que six gymnases répartis dans toute la ville pour l'opération Pass'sports qui concerne tous les jeunes Clermontois de 7 à 18 ans.

La Ville de Clermont-Ferrand s'engage aussi à offrir des vacances de qualité, chaque été, à plus d'un million d'enfants et de jeunes, de l'Auvergne à la Crète en passant par la Vendée, la Corse, la Catalogne, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Des séjours de découverte sont proposés pendant les petites vacances autour d'activités de pleine nature : équitation, randonnées, escalade, VTT, ski, surf... La Ville entretient essentiellement pour ces activités trois sites permanents : le Buron à Super-Besse, la propriété de Theix et le centre de Ker Netra (Vendée).

Tous ces séjours constituent pour les enfants et pour les jeunes de vraies vacances : dépaysement, repos, découvertes, rencontres, avec un impact éducatif qui dépasse largement la simple consommation d'activités.

Particulièrement consciente des difficultés que rencontrent de nombreux Clermontois pour partir en vacances, la municipalité mobilise tous les moyens et les énergies pour animer la ville pendant les congés estivaux et permettre aux plus jeunes de partir en vacances. C'est également notre conviction que face aux difficultés, l'action publique et l'engagement associatif peuvent agir en faveur de l'égalité républicaine que nous devons à nos concitoyens.

La FAL

Service vacances, loisirs, classes de découverte



Ce service de notre fédération propose :

- des vacances familiales dans les nombreux centres gérés par la Ligue de l'enseignement sur l'ensemble du territoire national, pour des séjours conviviaux et riches dans notre démarche d'éducation populaire ;

- des centres de vacances pour les jeunes aux multiples activités et destinations pour



se dépayser et également améliorer leur prise d'autonomie et leur conscience collective ;

- des accueils de loisirs à la journée pour des activités ludiques et éducatives de proximité ;

- des classes de découverte pour des enseignants désireux d'offrir à leurs élèves la possibilité de découvrir d'autres patrimoines paysagers, culturels ou humains ou encore d'expérimenter de nouvelles pratiques sportives dans des contextes sûrs et épanouissants.

1 500 jeunes et moins jeunes (pour 42 000 journées/participants) bénéficient ainsi de nos services chaque année.

Le point de vue d'un médecin

Les vacances ont toujours été synonymes de plaisir, bien-être, repos. Elles sont généralement attendues avec empressement par grands et petits. Mais ont-elles un intérêt au niveau médical ? L'impact des vacances au niveau de la santé est difficile à définir ; elles n'entrent pas à proprement parler dans l'arsenal thérapeutique du médecin pour soigner les maladies.

Toutefois, elles ont certainement un rôle important en matière de bien-être, d'équilibre tant physique que psychologique, et donc de prévention de différentes pathologies. Elles sont aussi parfois intéressantes pour le développement psychologique des jeunes, au niveau de la maturité, de l'indépendance et de la sociabilité.

■ **Le premier intérêt des vacances** est de créer une rupture avec le rythme habituel de vie installé tout au long de l'année. Arrêter transitoirement les activités scolaires et tout ce qui va avec, en fonction des situations de chacun (garderie, restauration collective, transports en commun, horaires du lever et du coucher, temps de sommeil) et trouver du temps pour des activités de jeux, de loisir, de découverte, de plaisir...

En fonction du rythme habituel de vie des enfants, l'intérêt des vacances sera très différent quant à ses bénéfices. Plus l'enfant aura une surcharge d'activité, avec des temps de repos physiques et psychologiques courts, plus la parenthèse qu'offriront les vacances sera bénéfique.

Les vacances peuvent donc permettre de faire un break, de se reposer, de récupérer du temps de sommeil ô combien précieux pour les enfants, et malheureusement pas toujours respecté. En parallèle à cela, les vacances sont également parfois l'occasion de renouer avec une hygiène de vie plus saine, au niveau de la toilette corporelle, de l'alimentation, parce qu'on a plus de temps pour déjeuner, se laver les dents et les mains...

Il est donc important, pour les périodes de vacances, d'essayer de faire le point sur le rythme de vie de chaque enfant et de prévoir des activités respectant ses besoins, pour ne pas faire perdurer, voire aggraver, un éventuel déséquilibre au niveau du sommeil, de l'alimentation, du stress.

■ **Le deuxième intérêt des vacances** est la possibilité de temps offert pour des activités nouvelles. Ces choses que l'on ne peut pas faire tout au long de l'année pourront être entreprises pendant les vacances.

Cela peut signifier mettre en place des animations permettant d'approfondir ou de perfectionner des activités déjà réalisées durant le reste de l'année : stage de perfectionnement en sport, en danse, activité artistique, séjour linguistique...

Cela peut aussi permettre de découvrir de nouvelles activités, jamais alors pratiquées.

Ainsi, les vacances peuvent être très bénéfiques pour l'épanouissement de l'enfant, son développement psychomoteur, intellectuel, artistique et donc sa bonne santé.

À l'inverse, elles peuvent avoir un effet pernicieux pour qui l'absence totale de projet et de prise en charge organisée créera une rupture négative par rapport à un système éducatif que rien ne viendra remplacer. La rue et l'ennui risqueront d'être les seules occupations envisageables, avec les dérives que ces situations peuvent parfois entraîner.

De la même façon, les vacances peuvent être l'occasion de pratiquer des activités physiques, sportives ou ludiques, contribuant à améliorer la santé physique des enfants, au niveau du développement musculaire, respiratoire et du contrôle du poids. Ces bénéfices sont évidemment plus intéressants s'ils peuvent perdurer tout au long de l'année. Il faut pour cela que les activités

prises en place puissent être poursuivies, même partiellement, le reste du temps. C'est là l'intérêt de la découverte par les enfants, d'activités nouvelles durant les vacances.

Il convient toutefois d'adapter les activités proposées aux capacités des enfants. Le surmenage sportif et les différentes complications type claquages et fractures de fatigue ne sont pas forcément très bénéfiques pour eux... et revenir des vacances encore plus fatigué n'est pas le but du jeu.

Enfin, pour des enfants habitant dans des secteurs fortement pollués, dans les grandes agglomérations ou ayant des expositions importantes à des particules allergisantes, un séjour dans un milieu moins agressif peut permettre à l'organisme de se ressourcer, si le séjour est suffisamment long. Le bénéfice pour la santé peut là être particulièrement intéressant.

■ **Le dernier intérêt des vacances** pour nos enfants est l'impact social qu'elles peuvent avoir.

Dans certains cas, au niveau des vacances en groupe, les enfants peuvent trouver un bénéfice social important, par le biais de l'apprentissage de la vie en collectivité, en groupe, le respect des règles communes, l'acceptation des sanctions en cas de besoin. Ils peuvent, pour un temps, côtoyer des enfants venus d'autres classes sociales, ayant des habitudes, des coutumes différentes, et par le partage de ces expériences de vies, appréhender les problématiques de la tolérance et de l'ouverture à l'autre.

De même, l'éloignement familial transitoire permet l'acquisition d'une maturité nouvelle, d'une certaine indépendance, d'une capacité de recul sur son propre milieu, ses habitudes, ses certitudes.

Bien évidemment, les bénéfices des vacances qui viennent d'être énoncés sont à relativiser en fonction des situations particulières, tant physiques que psychologiques, sociales et familiales, de chaque enfant.

Quoi qu'il en soit, il est important, pour que les vacances puissent être bénéfiques aux enfants, de tenir compte de ces situations individuelles pour les organiser.

Malheureusement, chacun sait que l'idéal est bien souvent difficile à concilier avec le réel, au niveau duquel des impératifs sociaux et financiers sont souvent déterminants.

Les centres de loisirs et autres colonies sont parfois obligatoires pour les enfants dont les deux parents travaillent durant les vacances, alors que certains auraient besoin de se reposer tranquillement à la maison, en récupérant du temps de sommeil.

Inversement, d'autres enfants n'auront pas forcément la chance de pouvoir partir découvrir des lieux, des expériences nouvelles, en raison de difficultés financières. Plus qu'un problème de santé, cela révèle un problème d'inégalité de chances et de moyens, qu'il faut bien évidemment combattre et essayer d'enrayer.

Il serait excessif d'en déduire que l'état de santé des enfants en proie à ces situations désavantageuses en serait altéré. Le bon développement des enfants est multifactoriel et ne peut donc reposer uniquement sur la qualité des vacances qui leur sont proposées.

Ce sont des plus qui, rajoutés à d'autres plus, vont dans le sens du bien-être.

En conclusion, il me paraît nécessaire que les vacances puissent être un moment privilégié pour se ressourcer, pour renouer avec une bonne hygiène de vie, avec le plaisir et l'épanouissement.

P.S. : avant de partir pour les prochaines vacances, vérifiez l'état de vos vaccinations et mettez-les à jour si besoin...

Dr Hervé Corger

Secours populaire français



"Les vacances, un symbole d'épanouissement qui doit devenir un droit"

Depuis toujours, le Secours populaire français place l'accès aux vacances au cœur de ses préoccupations. En effet, les premiers séjours de vacances ont été organisés en 1944 pour les enfants victimes de la guerre. Les "bonnes vieilles colos", ces séjours collectifs stimulants pour l'enfant, ont une influence très positive sur l'équilibre des jeunes, leur estime et leur confiance en soi.

En partant du constat qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances, notre association, pour contrecarrer cette injustice, a décidé de mettre en place la Journée des oubliés des vacances.

Rendez-vous national, qui fête aujourd'hui ses 30 ans ; cette journée symbolique permet à des milliers d'enfants de s'évader de leur quotidien et de profiter d'un bol d'air juste avant la rentrée des classes. Cette journée permet à ces enfants "oubliés des vacances" de découvrir de nouveaux horizons, de tisser des liens nouveaux avec d'autres enfants, de partager leurs souvenirs de vacances à la rentrée et tout simplement de sortir de leur quotidien.

Le Secours populaire français, conscient que ces initiatives ne remplacent pas de vrais séjours-vacances, se mobilise pour que les personnes en difficulté puissent aussi partir loin de chez elles et profiter des bienfaits de ces quelques moments de

détente. Ainsi, notre association a noué des partenariats avec des organismes de vacances (Vacaf, Bourse Solidarité Vacances, ANCV...) afin que les familles accueillies puissent bénéficier de séjours en famille sur plusieurs jours.

Permettre aux enfants et à leurs parents de se retrouver, redonner du lien social à la famille sont les objectifs que se sont donnés les bénévoles du Secours populaire à travers ce projet. Les vacances en famille sont indispensables aux enfants pour grandir et s'épanouir. Les vacances permettent aux familles démunies, non seulement de se reposer, mais aussi de prendre du recul face aux problèmes du quotidien, de rompre avec l'isolement et de resserrer les liens familiaux.

Priver les jeunes, et plus particulièrement les enfants, de vacances, c'est les priver d'un droit fondamental, inscrit au sein de la Convention internationale des droits de l'enfant et dont notre association va fêter dignement le 20^e anniversaire cette année.

Bafouer ce droit, c'est accroître les inégalités et laisser perdurer une injustice sociale majeure.

Notre association souhaite donc, à travers l'organisation de ces différents séjours et initiatives, faire grandir le slogan "Les vacances, ce n'est pas du luxe".



Jeunesse au plein air

La FAL soutient la JPA

Le comité s'attache à défendre le droit aux vacances et la solidarité pour tous les petits Puydômois. Il organise chaque année la campagne de solidarité dans les établissements publics d'enseignement (vente de vignettes). Cette campagne a permis, en 2008, de récolter 7 210 € reversés sous forme de 147 bourses d'aides au départ de 10 € à 90 € aux élèves des écoles publiques du département.

1 lycée et 4 collèges (8 en 2008), 16 écoles maternelles (37 en 2008) et 43 écoles primaires du département (51 en 2008) ont contribué à cette collecte. L'évolution de la collecte laisse apparaître un désengagement des établissements scolaires au fil des ans. Il est grand temps d'accorder les actes et les idées de chacun pour que la JPA 63 ait les moyens de remplir ses objectifs.

61, avenue de l'URSS - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 29 30 - Fax 04 73 92 70 98 - Site national : www.jpa.asso.fr

Pupilles de l'enseignement public

- Apprendre à vivre ensemble.
- Développer des initiatives individuelles.
- S'enrichir d'expériences et de cultures nouvelles.
- Participer à des créations collectives.
- Accéder à plus d'autonomie.
- Comprendre l'environnement pour le respecter.

Des séjours agréés et adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux vacances et s'emploient à proposer des séjours de qualité au plus juste prix. L'ensemble des centres présentés offre toutes les garanties et autorisations nécessaires. L'encadrement des séjours est assuré par des équipes disponibles qui adhèrent au projet éducatif.

Des possibilités pour tous...

Avec plus de 150 destinations en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent aux besoins

de chacun : familles, comités d'entreprise, collectivités territoriales, établissements sociaux et médico-sociaux.

Des activités multiples et enrichissantes...

Le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la coopération, la décou-



verte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes indispensables d'un séjour vacances réussi, répondant aux valeurs de laïcité et de solidarité des PEP. Le centre de vacances PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

6, rue de la Sellette - BP 322
63009 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 42 29 30
Fax 04 73 92 70 98
E-mail : adpep.63@laposte.net
Site : www.pep63.com

FAX... FAX... FAX...

Exposition : Louis Tinayre (1861-1942)

Louis Tinayre est né à Neuilly-sur-Seine le 14 mars 1861. Durant les événements de la Commune, auxquels sa mère participe activement, il est envoyé par sécurité en Auvergne à Issoire avec ses trois frères et sa sœur. À Paris, à la suite des dénonciations, son père est exécuté par erreur, sans jugement. Cet événement et le militantisme obligent la famille à s'exiler en Hongrie de 1872 à 1879. C'est dans ce pays d'adoption que Louis Tinayre fera toute son éducation artistique puis à l'école des Beaux-Arts de Budapest.

Jusqu'au 3 janvier 2010

Centre culturel Nicolas-Pomel, salles Jean-Héliou à Issoire, de 14 h à 18 h
Renseignements : 04 73 89 07 17

Opinion...

Adresse à celles qui portent volontairement la burqa

Après que les plus hautes autorités religieuses musulmanes ont déclaré que les vêtements qui couvrent la totalité du corps et du visage ne relèvent pas du commandement religieux mais de la tradition, wahhabite (Arabie saoudite) pour l'un, pachoune (Afghanistan/Pakistan) pour l'autre, allez-vous continuer à cacher l'intégralité de votre visage ? Ainsi dissimulée au regard d'autrui, vous devez bien vous rendre compte que vous suscitez la défiance et la peur, des enfants comme des adultes.

Sommes-nous à ce point méprisables et impurs à vos yeux pour que vous nous refusiez tout contact, toute relation et jusqu'à la connivence d'un sourire ? Dans une démocratie moderne où l'on tente d'instaurer transparence et égalité des sexes, vous nous signifiez brutalement que tout ceci n'est pas votre affaire, que les relations avec les autres ne vous concernent pas et que nos combats ne sont pas les vôtres. Alors je m'interroge : pourquoi ne pas gagner les terres saoudiennes ou afghanes où nul ne vous demandera de montrer votre visage, où vos filles seront voilées à leur tour, où votre époux pourra être polygame et vous répudier quand bon lui semble, ce qui fait tant souffrir nombre de femmes là-bas ? En vérité, vous utilisez les libertés démocratiques pour les retourner contre la démocratie. Subversion, provocation ou ignorance, le scandale est moins l'offense de votre rejet que la gifle que vous adressez à toutes vos sœurs opprimées qui, elles, risquent la mort pour jouir enfin des libertés que vous méprisez. C'est aujourd'hui votre choix, mais qui sait si demain, vous ne serez pas heureuses de pouvoir en changer. Elles ne le peuvent pas... Pensez-y.

Élisabeth Badinter

Décent ou indécents ?

L'article 152 du Code pénal soudanais de 1991 entré en vigueur après le coup d'État des islamistes prévoit une peine maximale de quarante coups de fouet pour quiconque "commet un acte indécents, un acte qui viole la moralité publique ou porte des vêtements indécents". C'est ainsi qu'une journaliste soudanaise a été condamnée à une amende pour avoir porté un pantalon dans un restaurant, échappant à la flagellation grâce à la médiatisation et aux appuis nombreux qu'elle a reçus de l'étranger.

Cette loi est rédigée de telle sorte qu'il est impossible de savoir ce qui est décent ou indécents, laissant place à l'arbitraire des policiers. Un gouvernement fût-il partisan de la charia s'honorerait à abroger une telle loi.

Avec les DDEN

L'école maternelle est-elle soluble dans le libéralisme ? (2)

Les communes ont été incitées à développer les jardins d'éveil, Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, a lancé le 11 mai 2009 un appel à projets, pour les expérimenters pour les enfants de 2 à 3 ans. Très peu de communes ont répondu favorablement, il conviendra d'analyser ultérieurement ces expériences et les tendances qui se dessineront mais, dès à présent, au regard de nos valeurs, nous tenons à pointer les inconvénients immédiats et à mettre en garde contre les risques de dérive inhérents à ce nouveau système de garde.

La suppression de l'accueil des tout-petits à l'école maternelle s'effectue, cette année, sans solution de remplacement pour les familles, puisque les jardins d'éveil sont au stade expérimental et subordonnés au volontariat des communes. De nombreux parents se retrouvent en difficulté matérielle et financière pour trouver une solution alternative, les places en crèches font cruellement défaut et il n'est pas facile de trouver dans le quartier une nourrice disponible pour cette tranche d'âge, sans parler du coût insupportable pour des familles, déjà bien touchées par la crise économique.

L'arrêt de la scolarisation des 2/3 ans a permis d'abaisser les effectifs globaux des écoles maternelles, d'où des suppressions de postes et une augmentation des effectifs par classe des enfants de plus de 3 ans. Comment peut-on travailler efficacement dans une classe qui peut

atteindre trente élèves ? On nous dira que les enfants en difficulté pourront bénéficier d'une aide personnalisée en dehors du temps scolaire ; n'eût-il pas été plus judicieux de faire en sorte que le fonctionnement de l'école ne les mette pas en difficulté ?

Ce projet de jardins d'éveil est également une nouvelle occasion pour le ministère de l'Éducation nationale de se désengager d'une scolarisation qui ne fait pas partie de ses compétences obligatoires et de reporter la charge financière sur les collectivités locales et les familles. Chaque recul du service public est une source d'inégalités, de disparités sur le territoire, d'abandon des plus fragiles. Au cas où de nombreuses communes, sous la pression de leurs administrés demandeurs d'un mode de garde pour les 2/3 ans, s'engageraient dans la mise en place de ce système, on observerait, tant dans la qualité des locaux que dans la qualification et les effectifs du personnel, d'énormes différences liées aux possibilités financières des dites communes. Faudra-t-il encore augmenter les impôts locaux et quid des zones les plus pauvres qui concentrent souvent la population la plus jeune ?

Mais le coût de ces jardins d'éveil n'incombera pas seulement au porteur du projet (commune ou groupement de communes, administration, établissement public, association à but non lucratif, organisme mutualiste, entreprise), il sera assuré par la branche famille (CAF ou CMSA) et par les parents en fonction

de leurs revenus. La Lettre circulaire n° 2009-076 - appel à projet du secrétariat d'État chargé de la Famille donne, à titre d'exemple, le barème qui devra être appliqué pour une place occupée 20 jours par mois, 10 heures par jour. Le coût (après crédit d'impôt) sera de 42,50 euros par mois pour une famille qui a un revenu mensuel de 1 060 euros, de 127 euros si la famille a un revenu de 3 179 euros et le plafond pour tous les parents qui gagnent plus de 4 450 euros par mois sera de 178 euros mensuels.

Ce n'est plus l'école gratuite pour tous, implantée également sur tout le territoire mais une structure payante, implantée par des porteurs de projet divers et variés, qui risque à terme d'entrer en concurrence, voire de supplanter progressivement l'école maternelle.

Ce désengagement de l'État se limitera-t-il à la scolarisation des 2/3 ans ? On peut se poser la question, car la lettre circulaire envisage une durée du passage en jardin d'éveil jusqu'à 18 mois.

Ce désengagement de l'État ne débouchera-t-il pas sur une nouvelle remise en cause de la laïcité en ouvrant un boulevard à toutes les structures privées ?

Les DDEN, vigilants défenseurs d'une école publique gratuite, laïque et de qualité sur tout le territoire, ne peuvent cautionner ce projet qui nous éloigne des idéaux républicains et d'un véritable service public de la petite enfance.

La commission de rédaction des DDEN

Association générale des enseignants des écoles maternelles
École maternelle, école de tous les langages

Comme chaque fin d'année scolaire, des membres de l'Association générale des enseignants des écoles maternelles (AGEEM) se sont retrouvés pour leur congrès national qui s'est déroulé cette année à Hyères-les-Palmiers, du 1^{er} au 3 juillet. Les échanges et la réflexion se sont faits autour du thème "École maternelle, école de tous les langages : langage oral et écrit, langage du corps, langage scientifique et artistique". En 2008-2009, l'association a élaboré le Guide à l'usage des parents qui a été distribué dans toutes les écoles maternelles, a cosigné l'appel des 17, a été auditionnée au Sénat, a participé aux réunions de la DGESCO sur la formation... Les interventions de Marie-Thérèse Zerbado-Poudou (maître de conférences en sciences de l'éducation), de Sylvie Cebe de l'Université Blaise-Pascal et de



l'Université de Genève ou de Catherine Berdonneau, professeur de mathématiques à l'IUFM de Versailles, ont été suivies avec intérêt et attention.

Le temps fort de ce colloque a certainement été, lors de la séance de clôture, le discours de Monsieur Philippe Claus,

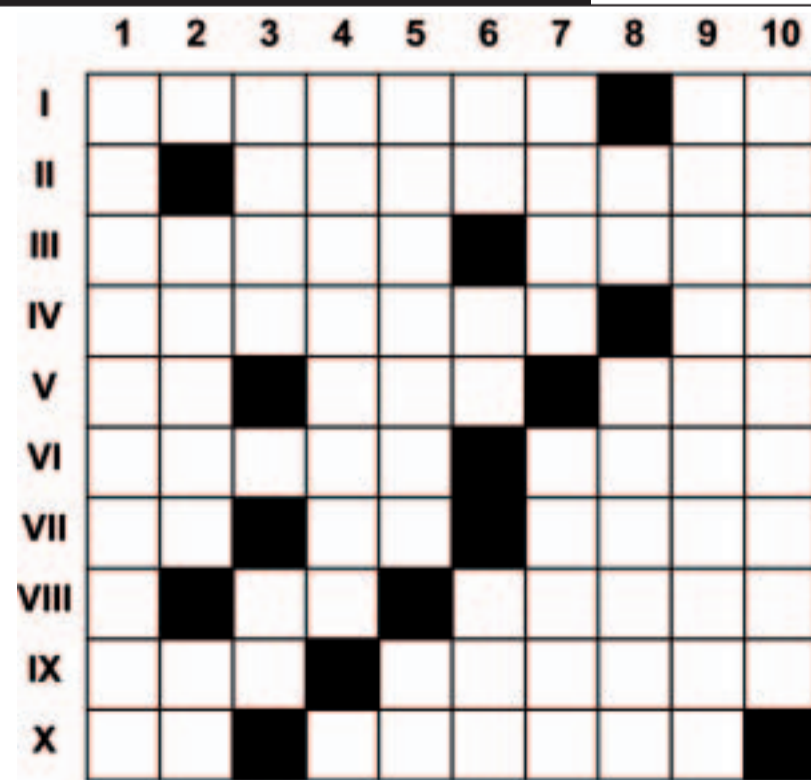
doyen de l'inspection générale groupe enseignement primaire, sur la mission des IEN maternelle nouvellement nommés par le gouvernement dans chaque académie. Leur rôle devrait consister à mutualiser les pratiques d'aide personnalisée en maternelle, proposer des

actions de formation continue, organiser la formation initiale et ses stages, évaluer les écoles maternelles en proposant des outils d'auto-analyse et favoriser le travail avec les partenaires de la petite enfance.

Ce dernier point éveille toute la vigilance de l'AGEEM 63, à l'heure où il est de plus en plus question des jardins d'éveil... Ce sera l'un des sujets abordés lors de notre assemblée générale qui se déroulera le mercredi 21 octobre à 14 h 30 à l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine, rue des Trioux à Clermont-Ferrand.

Suzanne Bossé,
présidente de l'AGEEM 63,
directrice de l'école maternelle
René-Cassin à Riom
j-pierr.bosse@infonie.fr
04 73 38 72 22

Grille n° 43 de Bernard Gilliet



HORIZONTAL

I. La saison des sanglots. - Devenu d'usage courant à l'école. - II. Sera attentif. - III. Aussi longue que celle des élèves, celle des fournitures ? A un lycée tout neuf. - IV. Le temps de la rentrée, autrefois. - ... cours, vole ! V. Préfixe rassembleur. - Interdit aux enfants, déconseillé aux adultes. - Monsieur, en cours d'anglais - VI. Province douce. - Rangea à sa place. - VII. Pour tracer droit. - Ne se prie pas à l'école publique (initiales). - Peut se chanter en classe bilingue. - VIII. Vers le bas en musique. - Pare-soleil biblique. - IX. Face d'œuf ! - Les meilleurs de la classe, pas seulement en chant. - X. Au club de théâtre ? Peu probable - Vieux Bourguignons.

VERTICAL

1. Soulage les familles. - 2. En haut de l'écran ou de l'affiche. - Pour améliorer l'accent. - 3. Contrôle. - Vers l'ouest en géographie. - 4. Carré cassé dans les coins. - 5. Son ruban ne se met pas dans les cheveux. - Complètent le cours magistral. - 6. Interdit à l'école,

sauf aux douches bien sûr. - La voie du ramassage scolaire. - À la récré. - 7. Ou avoir. - Jumeau artificiel. - 8. En peine. - Voici celle des marrons. - 9. Chefs de corps de l'armée enseignante. - 10. C'est chouette, les bons ! (1)

(1) Ou, si l'on préfère une définition plus savante : Labadens chez Labiche.

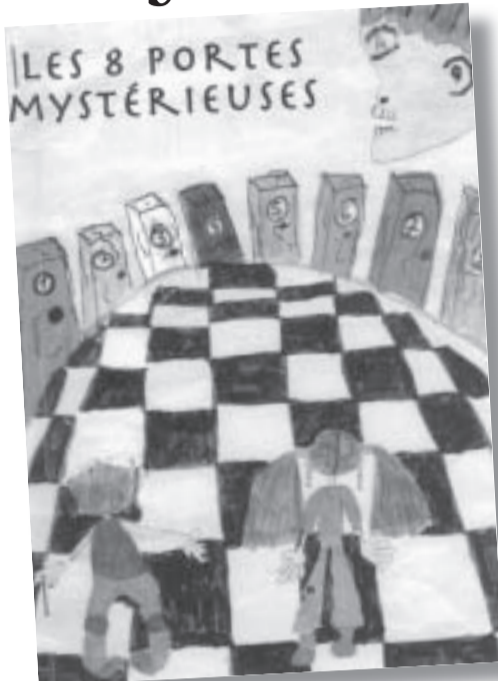
Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	D	A	D	A		P	L	E	I	N
II	E	P	I	C	U	R	I	S	M	E
III	G	A	S	T	R	O	N	O	M	E
IV	U		P	I	E		P	I		
V	S	E	U	O	S		M	E	G	A
VI	T		T	N		B		R		U
VII	E	D	E		T	R	A	C	A	S
VIII	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
IX	A	L		V	O	L	U	P	T	E
X	S	A	V	A	R	I	N	E	R	

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

Les 8 portes mystérieuses



Chapitre 1

Aujourd'hui la famille Moissé déménage. Elle quitte Londres et vient s'installer dans la banlieue parisienne. Dans la voiture, Romain Moissé repense aux deux dernières semaines passées à Londres. On les avait appelés un samedi soir pour leur dire que leur grand-oncle venait de décéder. Ce vieil oncle que Romain et sa sœur ne connaissaient même pas, n'était autre que le duc de Bretagne. On raconte qu'il est mort chez lui, foudroyé derrière sa fenêtre en regardant l'orage. Il leur a légué toute sa fortune : argent et immense villa dans la banlieue de Paris. Cela tombe plutôt bien. Le père de Romain, Christian, est au chômage depuis trois mois et comme si cela ne suffisait pas, la famille va s'agrandir : sa mère est enceinte de sept mois. Enfin, ils arrivent, sautent en dehors de la voiture, courent jusqu'au seuil de la villa, tournent la clé, ouvrent la porte et... une entrée spacieuse apparaît sous leurs yeux, un carrelage luisant et multicolore sous leurs pieds, un escalier en spirale grimant à l'étage.

Ouah ! Quelle belle maison ! Christiane, la mère, pénètre dans la cuisine.

"Ab ! Un aspirateur tout neuf ! Une cuisinière électrique ! Chéri, il y a aussi un micro-ondes !"

Soudain, on entend Lorraine pousser des cris de joie. Elle revient en courant et s'écrie :

"Maman ! J'ai une radio avec des enceintes dans ma chambre !"

Dans ce joyeux désordre, Romain se dirige vers une nouvelle porte. C'est celle de la bibliothèque. Il la pousse et reste sans voix : des centaines d'ouvrages devant lui ! Sa passion est de dévorer tout ce qu'il trouve : romans, récits de science-fiction, catalogues publicitaires, documentaires, annuaires... Bref, il est bibliovore ! Sa sœur le tire malheureusement de ses rêves !

Elle l'emmène dehors, ils courent dans tous les sens, explorant le jardin dans tous ses recoins. Ils découvrent alors une vieille cabane.

Ils entrent dans une pièce unique, obscure, sombre, avec des toiles d'araignées, pleines de petits insectes et de bruits étranges. Le vent souffle dehors et fait siffler les planches mal jointes. Le frère et la sœur commencent à avoir peur. Le seul objet présent dans cette cabane est un tableau. Il pend au mur, les enfants s'approchent. Il est bizarre avec une drôle de lumière, comme s'il éclairait. Mais d'un seul coup, le tableau les aspire tous les deux. On n'entend qu'un seul hurlement : "Au secours !"

Nous ne vous en dirons pas plus.

Si vous avez envie de découvrir les mystérieuses aventures de Romain et Lorraine, allez sur notre site Internet : www.ac-clermont.fr/etabliss/ecole-mazayes/

**Classe coopérative scolaire OCCE
École élémentaire de Mazayes**

**Enseignant responsable :
Lacourt Noëlle**

14 juillet : ramdam à Randan

Le Domaine royal rendu au peuple d'Auvergne.



Plus de vingt mille visiteurs à Randan à l'occasion du ramdam du 14 juillet marquant la réouverture du Domaine royal au public après deux années de travaux de sauvegarde des bâtiments.

Grande satisfaction pour les organisateurs, Conseil régional d'Auvergne et communauté de communes des Coteaux de Randan. L'art en Auvergne était présent sous toutes ses formes puisque plus de quarante troupes ont prêté leur concours à cette journée que Catherine Henri-Martin voulait populaire, artistique et festive. L'orage du soir a malheureusement écourté la manifestation mais la mise en lumière du château et le feu d'artifice prévus pour le 14 juillet seront présentés le 18 septembre en ouverture des prochaines Journées du patrimoine.

Concerts - Spectacles

La Baie des Singes à Cournon

• Les 25 et 26 septembre à 20 h 30 : Spectacle "2036 le fond populaire" - urgences sociales drôlatiques

• Le 6 octobre à 20 h 30 : Bar des sciences

• Le 7 octobre à 20 h 30 : soirée Sophiane Tour - Produits musicaux locaux

• Le 8 octobre à 20 h 30 : "Les fils de Teuhpu" - fanfare ska

• Les 9 et 10 octobre à 20 h 30 : "Morceaux choisis de Pierre Desproges" par la compagnie Le Souffleur de verre

• Le 21 octobre à 20 h 30 : "Boo boo Davis" - blues

• Les 23 et 24 octobre à 20 h 30 : Régis Mailhot - humour

• Le 29 octobre à 20 h 30 : Ali Harter - folk

• Les 30 et 31 octobre à 20 h 30 : Nicolas Jules - magicien et poète

• Le 3 novembre à 20 h 30 : Bar des sciences

• Le 4 novembre à 20 h 30 : "Lulu" - compagnie Le Souffleur de verre

Sémaphore à Cébazat

• Le 7 octobre à 20 h 30 : "La Framboise Frivole" - humour musical

• Le 22 octobre à 20 h 30 : Chanson Plus Bifluorée "La plus folle histoire de la chanson" - humour musical

PAR ICI LES SORTIES



"Spontanément flamenco"

• Le 6 novembre : soirée d'ouverture à 18 h : 50 ans de chanson à Clermont avec *La Montagne* et à 20 h 30, Le Notilus, "Cœur de pirate"

Théâtre

Sémaphore à Cébazat

• Les 29 et 30 septembre à 20 h 30 : "Diva Dimitri" - compagnie Athra

• Les 13, 14 et 15 octobre à 20 h 30 : "Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis" - Théâtre national de Bruxelles

• Les 8 et 9 octobre à la Coopérative de Mai à 20 h 30 : "La Jeannine" - texte et mise en scène Nadège Prugnard

• Les 13, 14 et 15 octobre à 20 h 30 : "Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis" - Théâtre national de Bruxelles

• Les 8 et 9 octobre à la Coopérative de Mai à 20 h 30 : "La Jeannine" - texte et mise en scène Nadège Prugnard

• Les 5 et 6 novembre à la Maison de la culture salle J.-Cocteau à 20 h : "Julius Caesar" de William Shakespeare

Musique

Sémaphore à Cébazat

• Les 3, 4, 5, 6 et 8 novembre : Sémaphore en chanson fête ses 10 ans !

Danse

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Du 8 au 10 octobre à 21 h : "Spontanément flamenco"

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

• Les 13 et 14 octobre à la Maison de la culture salle J.-Cocteau à 20 h 30 : "Zikrayat" - pièce pour 9 danseurs

• Le 16 octobre place de Jaude à 20 h : Le bal de la Comédie - conception et chorégraphie Leila Haddad

Contact

La Baie des Singes à Cournon
04 73 77 12 12

Le Petit Vélo à Clermont-Fd
04 73 36 36 36

Sémaphore à Cébazat
04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale : 04 73 29 08 14

Les trouvailles de l'ATR

Autour de Platonov

Il faut avoir vu deux fois *Autour de Platonov* pour mesurer le travail théâtral et l'inventivité permanente de l'ATR. Chaque fois, une mise en scène ingénieuse - et invisible - métamorphose l'espace de la pièce. Sur une scène de dimensions modestes, les comédiens entrent et sortent, au vu et au su des spectateurs, en contournant une porte factice. Une toile de fond figure en trompe-l'œil un péristyle qui ne sert à rien : peu importe ; on est au théâtre ; on en accepte tous les artifices.

Le vrai château de Portabéraud, à Mozac, offre à la pièce un vrai décor de conte de fées (dont Tchekhov se moque aussi) ; les comédiens habitent le perron monumental, entrent et sortent par les grandes portes vitrées ; la gestuelle confine à la chorégraphie, et le texte lui-même s'en trouve agrandi.

Et puis il y a les sièges ; à l'ATR, on aime beaucoup les sièges : fauteuil d'osier écarlate sur fond de paravent noir ; fauteuil en fer forgé ; rocking-chair pour un instant plus lascif à côté d'un samovar, simples chaises... Les personnages s'y installent et, pendant un court instant, le spectateur croit deviser avec eux ; au point d'ailleurs qu'il n'est pas surpris quand les comédiens, comme galvanisés, s'affranchissent de leurs limites aléatoires, sautent la rampe, s'égayent dans la salle, se perdent dans les jardins du château...

Enfin, il y a la musique ; quelques notes d'un accordéon mélancolique qui joue *Les yeux noirs* en sourdine ; on est prêt à s'abandonner au charme slave, à la mélancolie des grandes steppes russes ; mais deux actes plus loin, c'est un air de musette qu'il délivre avec facétie. Ailleurs, c'est un basson qui accompagne les empoignades ou les dialogues amoureux.

Et finalement, toute la pièce est dans ces trouvailles : sa dérision et son amertume, ses drames et ses bouffonneries... On ne raconte pas *Autour de Platonov*, on se laisse emporter dans une sarabande trépidante. Drôle de pièce qui annonce, dans les cris, le dénouement dès le prologue ; où le héros est un instituteur (à qui on reproche de n'avoir pas fait mieux). C'est la première pièce de Tchekhov :



pourquoi tant de désespoir et de cynisme chez un auteur de 20 ans dont c'est la première pièce ? On pourrait croire à un pastiche : on y entend les accents de la tragédie racinienne (qui s'achève dans un hoquet d'ivrogne), les joutes amoureuses légères et cruelles de Musset ou de Marivaux, les farces de Molière, les outrances de Shakespeare. C'est comme si le jeune Tchekhov réglait son compte avec le théâtre, tordait le cou aux clichés pour s'en rire, en attendant de suivre sa propre voie.

Le dernier tableau rappelle ces couvertures de magazines du début du siècle dernier où le dessinateur dramatisait les faits divers, avec une prédilection pour les crimes passionnels... Une amoureuse bafoüée fait feu sur Platonov qui s'effondre. L'auteur se débarrasse d'une pièce

encombrante et de son héros inconsistant. C'en est fini du passé, du présent même : ce dénouement contient une prophétie, car il passe dans *Autour de Platonov*, en dépit des artifices et des pantalonnades, un souffle dont frémit plus tard, avec plus de retenue et d'intensité, la dernière pièce *La Cerisaie*.

Tchekhov et l'ATR nous rappellent qu'"on ne sort pas du théâtre", comme l'affirme Jean-Marie Dommenach ; le vrai surgit de l'artifice, la lucidité de l'illusion, et nous succombons à cette étrange équivoque qui mêle théâtre et destin des hommes.

Autour de Platonov sera rejoué le vendredi 9 octobre à Saint-André-le-Coq et le mercredi 21 octobre à Clermont-Fd (salle Boris-Vian).

Alain Bandiera

Atelier de pratique théâtrale

Le théâtre n'est pas un remède contre l'angoisse ni un médicament (sinon il serait remboursé par la Sécurité sociale !). La pratique de l'expression dramatique permet cependant aux participants de découvrir leurs possibilités corporelles, vocales ou imaginatives par des "exercices-jeux" dans l'espace, par l'improvisation ou par la découverte et la mise en scène de textes écrits, ou non, pour le théâtre.

La pratique est avant tout collective et conviviale et dans le respect le

plus strict de la personnalité et des convictions de chacun.

C'est selon ces principes, qui sont ceux de l'amicale laïque et de l'Atelier théâtral riomois, que cet atelier reste une pratique éducative et associative.

Adultes à partir de 18 ans

Reprise des activités :

lundi 28 septembre à 18 h

Centre Joseph-Gaidier

21 ter, rue Jeanne-d'Arc - Riom

Renseignements : 04 73 62 67 29 ou 06 86 02 59 97

QUOI DE NEUF ?

Un cinéma prophétique en diable

Le cinéaste Jacques Audiard, riche d'un actif honorable en matière de récompenses, vient d'obtenir le grand prix du jury à l'issue du dernier Festival de Cannes avec son film *Un prophète*. Cette œuvre donne à voir et à entendre, dans une dramaturgie à peine métaphorique du milieu carcéral, tant le système intra muros (prison) est donné comme assimilable au système extra muros (hors prison), Le type de transactions entre détenus ressemble à s'y méprendre aux manœuvres louches et criminelles que véhicule notre société (élimination d'un ennemi politique, économique et belliciste par ennemi interposé !) : le personnage central du film somme toute est identifiable au CV d'un trader à fort bonus. Transcendance ou prophétie ? Le film s'achève sur une référence musicale à l'*Opéra de quat'sous* de B. Brecht et K. Weill. Ce véritable cinéma d'auteur se situe en opposition au cinéma dominant, celui qui cloue le spectateur dans son fauteuil, lequel est comme tétanisé dans un état d'empêchement de penser à penser.

À lire

“Les nouveaux soldats du pape” : plus fort que le “Da Vinci Code”

Extraites de l'introduction du livre de Caroline Fourest et Fiametta Venner, *Les nouveaux soldats du pape*, ces quelques lignes devraient suffire à alarmer tous les défenseurs de la laïcité.

Ils ont, avec l'avènement de Benoît XVI, les inclinations cléricales du président de la République, du pain (bénit) sur la planche.

Ce même livre nous dévoile comment le nouveau pape - véritable

pape guerrier - cherche à rétablir le pouvoir d'une église obscurantiste en s'appuyant sur des légions réactionnaires dont l'Opus Dei, la légion du Christ et les traditionalistes.

La légion du Christ, dont la liturgie s'apparente à des rites militaires, étend son influence par le biais d'entreprises éducatives ; en 1950, les légionnaires fondent à Rome leur première université ; ils “encadrent aujourd'hui près de deux cents instances éducatives réparties dans vingt-cinq pays du monde...”

Affichant un triple objectif, “l'éducation des enfants défavorisés, la promotion de leurs familles et le développement des communautés marginalisées”.

“Ici, un prêtre ouvrier est mis à la retraite plus tôt que nécessaire. Là, un théologien dominicain spécialiste du dialogue interreligieux est sommé de se faire discret. Les Jésuites dénonçant les méthodes de l'Opus Dei continuent d'être tenus au silence. Les organes de presse comme Golias ou Témoignage chrétien, jugés trop à gauche, sont systématiquement diffamés avec le soutien de la hiérarchie. En revanche, les traditionalistes sont désormais presque tous ralliés... Le pape a autorisé les paroisses qui le souhaitent à revenir au rite tridentin, célèbre des messes en tournant le dos aux fidèles et s'apprête à promulguer un nouveau missel où l'on prie de nouveau pour l'âme des Juifs. Jusqu'où la reprise en main réactionnaire ira-t-elle ?”

Plus dangereux encore, parce qu'elle s'infiltrait dans la société civile et le monde du travail, l'Opus Dei, vilipendée dans le *Da Vinci Code*, se propose de former des “catholiques laïques dans le monde du travail”. José Maria Escriva, leur fondateur, avait solennellement apporté son soutien à Franco. Le retour à une morale sexuelle aussi archaïque que despotique, avec son cortège d'interdits et d'anathèmes, n'empêche pas que se multiplient, dans le secret des communautés, d'odieuses pratiques pédophiliques (soigneusement occultées par les responsables officiels de l'Église, dont le pape lui-même).

Quant aux traditionalistes, ils s'appliquent à démolir toutes les tentatives de modernisation de l'Église initiées par Jean-Paul II.

Aux yeux de ces fanatiques, l'ennemi suprême, c'est la laïcité, les valeurs et les libertés qu'elle a autorisées ; et Benoît XVI, qui ne se contente pas de dire la messe en latin, conduit avec eux la grande croisade de la réaction. En l'invitant officiellement en France, en donnant à sa visite un caractère de fête nationale et à sa présence un caractère quasiment providentiel, Sarkozy affiche de cette manière

ses complicités équivoques.

En 2005, les auteurs de ce livre sulfureux ont reçu le prix national de la laïcité pour l'ensemble de leurs travaux sur les intégrismes et l'extrême-droite. C'est dire si on peut préconiser la lecture de leur ouvrage : on risque d'en être atterré.

Les nouveaux soldats du pape : légion du Christ, Opus Dei, traditionalistes, par Caroline Fourest et Fiametta Venner, éditions du Panama 2008.

(À lire aussi, des mêmes auteurs : *La laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, éditions Calmann-Lévy, 2003.)

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs. Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORUM

Éducation populaire et citoyenneté

Dans une démocratie, le citoyen doit être en mesure de juger pour lui-même des actions conduites par ceux qu'il a élus à quelque niveau que ce soit, local, régional ou national. Les moyens de communication très développés peuvent être un atout pour se faire un jugement, mais sont aussi très dangereux lorsqu'ils conduisent à la manipulation, comme c'est souvent le cas aujourd'hui : prises de position médiatiques journalières sur tous les sujets avec une application politique non suivie d'effets et souvent contraire à l'annonce faite, sondages manipulés, implication d'individus anciens opposants au pouvoir prêts à renier leur idéal pour une carotte ou une exposition médiatique qui leur fait croire qu'ils existent encore, etc.

L'éducation populaire, sans laquelle tout jugement ne peut être exercé en toute indépendance, a été le premier souci de la mise en œuvre de notre démocratie.

Dès le 20 avril 1792, le marquis de Condorcet, député de l'Aisne, propose à la tribune de l'Assemblée nationale de poursuivre l'instruction des citoyens pendant toute la durée de la vie.

Pour la Ligue de l'enseignement qui fédère les mouvements laïques depuis 1881, il s'agit de poursuivre l'éducation du peuple en appoint de l'école. En 1944, une direction de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse est créée ; elle ne durera que quatre années. En effet, après le début de la guerre froide et la lutte ainsi engendrée entre gaullistes et communistes, cette direction, véritable enjeu de l'éducation des jeunes adultes, sera transférée en 1948, avec l'accord tacite des deux protagonistes, à la Direction de l'éducation physique et des activités sportives qui devient la Direction générale de la jeunesse et des sports.

En d'autres termes, il n'y aura pas de service public d'éducation démocratique, critique ou politique des jeunes adultes en France. Ils feront du sport !! En 1959, Malraux récupère un ministère des Affaires culturelles où on retrouve pêle-mêle le cinéma, les arts

et lettres et l'éducation populaire. Cette dernière bénéficiera d'une sous-direction au sein du ministère, puis retournera définitivement à la Jeunesse et aux Sports. La coupure fut établie entre culturel et socioculturel et malheureusement jamais remise en selle par aucun gouvernement !

Au fil des années, la Jeunesse et les Sports bénéficiera d'un ministre ou d'un secrétaire d'État, généralement ignorants des questions d'éducation populaire et dont le dernier en date, Bernard Laporte, plus affairiste que politique, ne dura que le temps de mettre en place un sport d'élite, de préférence professionnel, en parfaite concordance avec l'air du temps, le temps des Rolex, du bling-bling, des traders...

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le sport, qui a perdu sa jeunesse, est coiffé par le ministère de la Santé, portant à croire que le sport, comme le travail, c'est la santé à condition toutefois de ne pas abuser de l'un ou de l'autre. Et l'éducation populaire, où en est-elle ? Elle semble atomisée depuis deux ou trois décennies. Les fédérations ou associations qui s'y intéressent ont été mobilisées dans les innombrables dispositifs de traitement social des populations dites en difficultés à travers le développement local, le développement culturel et l'animation socioculturelle. Bien sûr, on peut faire de l'éducation populaire en rendant lisibles aux yeux du plus grand nombre les antagonismes sociaux, les rapports de domination, les rouages de l'exploitation. Bien entendu, chacun d'entre nous peut faire œuvre utile dans ce domaine, au quotidien, par des remarques, des analyses. Les associations que nous fédérons devraient toutes remplir ce rôle. D'ailleurs certaines d'entre elles ne se nomment-elles pas encore FJEP (foyer de jeunes et d'éducation populaire), j'explicite car je suis certain que nombre de nos adhérents ne connaissent pas ce sigle ; ce qui en soi n'est pas trop grave ; ce qui l'est plus, c'est que la majorité de nos gouvernants considèrent l'éducation populaire comme un gros mot ! On comprend bien pourquoi !

Yves Lair

FAL

Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaique@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaires de rédaction :

Jean-Claude Dauphant, Françoise Manry

Comité de rédaction : Alain Bandiera,

Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Faucheux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot,

Yves Lair, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : fusium

04 73 73 25 25

Abonnement 1 an : 15,50 €

Commission paritaire n° 0411 G 84688

Dépôt légal : septembre 2009 - N° 415